

**L'action internationale des collectivités territoriales
dans les zones géographiques prioritaires de la diplomatie
française : à la recherche de nouvelles synergies**

Vendredi 25 septembre 2026 – Salle Médicis, Palais du Luxembourg

Mot d'ouverture de Mme Hélène CONWAY-MOURET

*Sénatrice des Français établis hors de France, Vice-Présidente de la commission des affaires
étrangères, de la défense et des forces armées, ancienne Vice-Présidente du Sénat,
ancienne ministre déléguée chargée des Français de l'étranger*

Mesdames et Messieurs les élus,

Madame l'Ambassadrice,

Mesdames et Messieurs les représentants du ministère de l'Europe et
des affaires étrangères,

Chers auditeurs du parcours « Diplomates des territoires »,

Chers partenaires de la coopération décentralisée,

Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Je vous souhaite une chaleureuse bienvenue à l'occasion de cette
nouvelle table ronde du cycle de formation « Diplomates des territoires »,

organisée avec notre partenaire Cités Unies France, présidée par le maire de Montpellier, M. Michaël DELAFOSSE.

Cette table ronde placée sous le haut patronage du Président du Sénat Gérard LARCHER est la deuxième étape, au Palais du Luxembourg, de ce cycle de formation, après nos échanges, en mai dernier, sur les grands défis de l'action internationale des collectivités territoriales.

*

Les élus locaux se sont pleinement emparés de cet outil de l'action diplomatique qu'est la coopération décentralisée : près de 5 000 collectivités territoriales françaises sont engagées à l'international, plus de 6 700 jumelages sont recensés, et près de 4 000 projets de coopération décentralisée sont conduits avec plus de 3 000 collectivités étrangères relevant de 138 pays.

Le Sénat, représentant constitutionnel des collectivités territoriales, est très attaché à promouvoir et à valoriser leur action internationale. À ce titre, il contribue à entretenir le lien précieux entre les territoires et nos partenaires internationaux. Ainsi le Sénat participe-t-il naturellement aux « Rendez-Vous de la diplomatie des territoires » initiés par Cités Unies France. Il a

accueilli dans ce cadre plusieurs événements, consacrés, par exemple, à la coopération avec les collectivités territoriales ukrainiennes dans le contexte de la guerre, à la coopération franco-arménienne ou encore au rôle des diplomates en faveur des droits des femmes ; il a également accueilli, l'an dernier, le 50^e anniversaire de Cités Unies France.

*

Je remercie l'ensemble des intervenants de notre table ronde, qui ont accepté de croiser leurs regards de diplomates, d'experts ou d'élus locaux, dont l'engagement illustre le dynamisme de nos territoires sur la scène internationale. La qualité de ce panel est un gage de débats à la fois instructifs et constructifs, par la confrontation – pacifique bien sûr ! – des points de vue national et local sur les zones géographiques prioritaires de notre diplomatie.

Notre table ronde de ce jour, tout en nous faisant voyager, permettra d'illustrer ces priorités qui sont impactées par l'évolution des enjeux géopolitiques mondiaux et celle de nos relations bilatérales avec certains pays. Ces facteurs ont aussi un effet, parfois très concret, sur notre capacité à engager des actions de coopération efficaces et durables. La pertinence et l'importance du thème qui nous réunit n'est pas à démontrer ; il est

d'ailleurs proche de celui d'une table ronde qui s'est tenue lors de la deuxième édition des Assises de la diplomatie parlementaire et de la coopération décentralisée, organisée au Quai d'Orsay en novembre dernier, intitulée : « Mieux articuler l'action extérieure des collectivités et la diplomatie parlementaire avec les priorités diplomatiques du ministère ».

Sans évidemment nier l'autonomie des acteurs et la spécificité de leur action, nous avons tous intérêt à favoriser la complémentarité de la diplomatie gouvernementale, de l'action internationale des collectivités territoriales, que vous portez chacune et chacun au quotidien à diverses échelles, et aussi de la diplomatie parlementaire qui s'exerce notamment à travers les travaux des commissions parlementaires et les activités des groupes d'amitié.

Je le crois profondément : l'approfondissement des liens avec nos partenaires, la diffusion de nos valeurs à l'international, le rayonnement de notre culture et la portée de nos coopérations ne peuvent que bénéficier d'une complémentarité accrue entre les différents acteurs de la diplomatie française.

*

C'est pourquoi le soutien qu'apporte Cités Unies France aux collectivités territoriales françaises est essentiel, alors que la mise en œuvre de projets à l'international requiert un temps long. Si je n'ignore évidemment pas les contraintes budgétaires auxquelles nous faisons face, il me semble indispensable de préserver sa capacité d'action au service de l'engagement international des collectivités, qui contribue à faire vivre la voix de la France en incarnant très concrètement notre solidarité avec nos partenaires étrangers.

Je vous souhaite de fructueux échanges et laisse sans plus attendre la parole à Mme Marianne DESSET, Adjointe au maire d'Angers et déléguée aux relations internationales et à l'Europe.

Je vous remercie.